

**Ligue genevoise contre le rhumatisme,
Genève**

**Rapport de l'organe de révision
sur le contrôle restreint pour l'exercice
arrêté au 31 décembre 2022**

Genève, le 7 mars 2023

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint

à l'Assemblée générale des membres de la

Ligue genevoise contre le rhumatisme, Genève.

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de financement, tableau de variation du capital et annexe) de la Ligue genevoise contre le rhumatisme pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2022.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux normes Swiss GAAP RPC (notamment RPC 21), aux exigences légales aux statuts et aux directives de l'Etat de Genève applicables incombe au comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément aux normes Swiss GAAP RPC et que ces derniers ne sont pas conformes à la loi, aux statuts et aux directives de l'Etat de Genève applicables.

Nous relevons que le bilan de l'Association, arrêté au 31 décembre 2021, présente une situation déficitaire mais qu'un prêt pour un montant de CHF 40'000.- a été postposé en faveur de l'association.

Genève, le 7 mars 2023

CTR – Audit & Conseil SA



Claude-Jean Truffer
Réviseur responsable
Expert réviseur agréé

Annexe : Comptes annuels

Ligue genevoise contre le rhumatisme

Genève

Bilan au 31 décembre	Renvoi	2 0 2 2	2 0 2 1
		CHF	CHF
A c t i f			
Actif circulant			
Liquidités	3.1	52'686.93	54'968.07
Actifs de régularisation	3.2	15'367.10	28'787.95
		68'054.03	83'756.02
Actif immobilisé			
Mobilier, Matériel	3.3	920.00	290.00
		920.00	290.00
Total de l'actif		68'974.03	84'046.02
P a s s i f			
Capitaux étrangers à court terme			
Créanciers		0.00	1'611.20
Prêt Association des Amis de la LGCR	3.6	0.00	33'000.00
Passifs de régularisation	3.5	20'950.85	16'413.50
		20'950.85	51'024.70
Capitaux étrangers à long terme			
Prêt Association des Amis de la LGCR (postposé)	3.6	40'000.00	40'000.00
		40'000.00	40'000.00
Total des capitaux étrangers		60'950.85	91'024.70
Capital des fonds			
Fonds informatique	3.10	0.00	49.26
Fonds "Retarder entrée en EMS"		42'680.40	20'000.00
		42'680.40	20'049.26
Capital de l'organisation			
Capital lié	3.11	37'137.55	37'137.55
Capital libre		-71'794.77	-64'165.49
		-34'657.22	-27'027.94
Total du passif		68'974.03	84'046.02

Ligue genevoise contre le rhumatisme

Genève

Compte de résultat pour l'exercice	Renvoi	budget	2 0 2 2	2 0 2 1
		CHF	CHF	CHF
Produits				
<i>Produits issus des opérations de collecte</i>				
Subvention Canton de Genève	4	120'000.00	120'000.00	120'000.00
Subventions et dons de communes genevoises		4'000.00	2'100.00	1'000.00
Subventions fédérales	7	45'000.00	38'253.84	41'187.19
Subvention rhumato-péd. non LAI	3.7	15'000.00	29'000.00	39'500.00
Subvention projet "Retarder entrée en EMS"		0.00	40'000.00	40'000.00
Prestations HUG non LAI	3.7	23'000.00	24'680.00	24'680.00
Cotisations, dons collectes		120'000.00	131'948.00	120'565.80
		327'000.00	385'981.84	386'932.99
<i>Produits issus des formations et cours</i>				
Participations diverses	8.4	75'000.00	75'684.80	57'493.55
		75'000.00	75'684.80	57'493.55
Total des produits		402'000.00	461'666.64	444'426.54
Charges				
<i>Charges de projets ou de prestations</i>				
Charges directes		25'000.00	13'513.24	11'149.60
Salaires et charges sociales		203'000.00	210'037.10	203'269.40
Information au public		35'000.00	39'334.16	42'250.20
Charges projet "retarder entrée en EMS"		0.00	17'319.60	20'000.00
		263'000.00	280'204.10	276'669.20
<i>Charges d'obtention de financements</i>				
Salaires et charges sociales		14'000.00	13'872.00	16'264.00
		14'000.00	13'872.00	16'264.00
<i>Charges administratives</i>				
Salaires et charges sociales		78'000.00	81'320.10	50'607.05
Frais d'administration		75'000.00	75'956.90	78'045.80
Réaménagement des locaux		0.00	49.26	29'950.74
Amortissements		4'000.00	467.00	4'545.00
		157'000.00	157'793.26	163'148.59
Total des charges		434'000.00	451'869.36	456'081.79
Résultat d'exploitation		-32'000.00	9'797.28	-11'655.25

Ligue genevoise contre le rhumatisme

Genève

Compte de résultat pour l'exercice (suite)	Renvoi	Budget	2 0 2 2	2 0 2 1
		CHF	CHF	CHF
Résultat d'exploitation		-32'000.00	9'797.28	-11'655.25
Charges financières		0.00	-724.28	-731.67
Dépenses exceptionnelles	5	0.00	5'879.60	-285.00
Résultat avant variation du capital des fonds		-32'000.00	14'952.60	-12'671.92
Attribution fonds rhumato-péd. non LAI	3.7	0.00	-47'710.74	-65'180.00
Dissolution fonds rhumato-péd. non LAI	3.7	0.00	47'760.00	65'180.00
Dissolution fonds mobilier salle de conférence	3.8	0.00	0.00	1'100.00
Dissolution fonds photocopieur	3.9	0.00	0.00	3'000.00
Dissolution fonds informatique	3.10	0.00	49.26	29'950.74
Attribution fonds "Retarder entée EMS"	3.11	0.00	-40'000.00	-40'000.00
Dissolution fonds "Retarder entrée en EMS"	3.11	0.00	17'319.60	20'000.00
Résultat de l'exercice		-32'000.00	-7'629.28	1'378.82

Ligue genevoise contre le rhumatisme

Genève

Tableau de financement	2022	2021
	CHF	CHF
<u>Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation</u>		
Résultat de l'exercice après répartition	-7'629	1'379
Amortissement d'immobilisations corporelles	467	4'546
Diminution (augmentation) des actifs de régularisation	13'421	40'271
Augmentation (diminution) de créanciers	-1'611	566
Augmentation (diminution) des passifs de régularisation	4'537	-1'772
Augmentation (diminution) du capital des fonds	22'631	-14'051
Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation	31'816	30'939
<u>Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement</u>		
Diminution (augmentation) immobilisations	-1'097	0
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	-1'097	0
<u>Flux de fonds provenant de l'activité de financement</u>		
Augmentation (diminution) Prêt Association des amis de la LGCR	-33'000	-2'000
Flux de fonds provenant de l'activité de financement	-33'000	-2'000
Total des flux de fonds	-2'281	28'939
<u>Variation des disponibilités</u>		
Liquidités en début d'exercice	54'968	26'029
Liquidités en fin d'exercice	52'687	54'968
Variation des disponibilités	-2'281	28'939

Ligue genevoise contre le rhumatisme

Genève

Tableau de variation du capital au 31 décembre 2022

	Situation au 01.01 CHF	Attribution CHF	Utilisation CHF	Situation au 31.12 CHF
Capital des fonds				
Fonds rhumato-péd. non LAI	0	47'760	47'760	0
Fonds informatique	49		49	0
Fonds "Retarder entrée en EMS"	20'000	40'000	17'320	42'680
Total du capital des fonds	20'049	87'760	65'129	42'680
Capital de l'organisation				
Capital lié	37'137			37'137
Capitaux libres	-64'165	-7'629		-71'794
Total du capital de l'organisation	-27'028	-7'629	0	-34'657

Ligue genevoise contre le rhumatisme

Genève

Tableau de variation du capital au 31 décembre 2021

	Situation au 01.01 CHF	Attribution CHF	Utilisation CHF	Situation au 31.12 CHF
Capital des fonds				
Fonds rhumato-péd. non LAI	0	65'180	65'180	0
Fonds mobilier	1'100		1'100	0
Fonds photocopieur	3'000		3'000	0
Fonds informatique	30'000		29'951	49
Fonds "Retarder entrée en EMS"	0	40000	20'000	20'000
Total du capital des fonds	34'100	105'180	119'231	20'049
Capital de l'organisation				
Capital lié	37'137			37'137
Capitaux libres	-65'544	1'379		-64'165
Total du capital de l'organisation	-28'407	1'379	0	-27'028

Ligue genevoise contre le rhumatisme

Genève

Annexe aux comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2022

1. Informations générales

1.1. Forme juridique

Association non inscrite au Registre du commerce

1.2. Siège

Rue Merle d'Aubigné 22 – 1207 Genève

1.3. But

Promouvoir et coordonner la lutte contre le rhumatisme dans le Canton de Genève en s'efforçant d'en atténuer les conséquences sociales et économiques par l'information, la prévention et l'assistance sociale.

1.4. Comité

Avec signature collective à deux :

Nicolas Buchs, Président

Bertrand Buchs, Vice-Président

Andrew Helaconde, Trésorier

Etienne Roux, Secrétaire général

Sans signature :

Patrick Crausaz

Cem Gabay

Pierre Hoffmeyer

Marc Sinniger

Françoise Sulser

Bernard Tochon

Pierre-Alain Pessina

Marie-Claude Schenkel

Messieurs *Nicolas Buchs* et *Bernard Tochon* ont reçu tous deux des indemnités d'un montant total de CHF 900 chacun (2021 = CHF 900) liée à leur intervention dans le cadre des journées d'informations organisées par la Ligue. Ces montants ne sont pas liés à leur activité en tant que membres du Comité.

Aucune autre indemnité versée en 2022 (idem 2021)

Ligue genevoise contre le rhumatisme

Genève

Annexe aux comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2022

1.5. Moyenne annuelle des emplois à plein temps

La moyenne annuelle des emplois à plein temps était inférieure à 10 durant l'année 2022 (idem 2021).

2. **Principes de présentation des comptes**

2.1. Principes de présentation des comptes

La présentation des comptes de la *Ligue genevoise contre le rhumatisme (LGCR)* a été établie conformément aux principes des recommandations *Swiss GAAP RPC*. Elle donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la *LGCR*.

Les états financiers sont également conformes à la directive de l'Etat "EGE-02-04_v4 Présentation et révision des états financiers des entités subventionnées et autres entités paraétatiques".

Les charges de collecte de fonds et de publicité générale, ainsi que les charges administratives, sont calculées et indiquées selon la méthodologie Zewo.

2.2. Principes retenus pour l'établissement du bilan et la comptabilisation

Les fondements de la présentation des comptes et de l'établissement des rapports sont :

- a) la continuation de l'exploitation (going concern) et
- b) l'importance significative (materiality).

Le principe de l'évaluation distincte de l'actif et du passif a été retenu ; l'évaluation des postes au bilan s'effectue à la valeur nominale à la date du bilan.

Ligue genevoise contre le rhumatisme

Genève

Annexe aux comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2022

2.3. Principes retenus pour l'établissement du compte d'exploitation

Les charges et les produits présentés correspondent par principe aux charges et aux produits bruts et sont rattachés à l'exercice au cours duquel ils ont été générés.

Les comptes d'exploitations se décomposent en plusieurs parties ; acquisitions de moyens (produits issus des opérations de collecte), charges d'exploitation et résultat financier.

Le poste « charges administratives » englobe l'ensemble des coûts imputables à la direction, à l'administration et aux finances, ainsi que les autres frais générés par la conduite des activités de la *LGCR*.

Le résultat financier tient compte des charges et des produits issus de la gestion de fortune.

3. **Explications relatives au bilan**

3.1 Liquidités et titres

Ce poste englobe les avoirs des comptes caisse et des comptes postaux.

3.2 Actifs de régularisation

Ce poste comprend les charges payées d'avance et des produits à recevoir de l'exercice à la date du bilan.

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	CHF	CHF
Charges payées d'avance	5'647	18'468
Produits à recevoir	9'720	10'320
Total actifs de régularisation	15'367	28'788

Ligue genevoise contre le rhumatisme

Genève

Annexe aux comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2022

3.3 <u>Mobilier, Matériel</u>	2022	2021
	CHF	CHF
Valeurs au 01.01	290	1'660
Acquisitions de l'exercice	298	0
Désinvestissements de l'exercice	0	0
Valeurs au 31.12	588	1'660
./. Amortissements de l'exercice (20%)	-198	-1'370
Valeur nette au 31.12	390	290

3.4 <u>Appareils de bureau</u>	2022	2021
	CHF	CHF
Valeurs au 01.01	0	3'175
Acquisitions de l'exercice	799	0
Désinvestissements de l'exercice	0	0
Valeurs au 31.12	799	3'175
./. Amortissements de l'exercice (20%)	269	3'175
Valeur nette au 31.12	530	0

Les biens ont été inscrits au bilan à leurs coûts d'acquisition, déduction faite des amortissements obligatoires. Pour ces derniers, le principe de l'amortissement linéaire au long de la durée d'exploitation estimée des différentes catégories de biens a été appliqué. Il n'existe pas d'inventaire physique.

Ligue genevoise contre le rhumatisme

Genève

Annexe aux comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2022

3.5 Passifs de régularisation

Ce poste comprend les charges à payer ainsi que les produits issus des formations et cours reçus d'avance.

	2022	2021
	CHF	CHF
Charge à payer	19'632	16'413
Produits reçus d'avance	1'319	0
Total passifs de régularisation	20'951	16'413

3.6 Prêt Association des Amis de la LGCR

En raison de la situation déficitaire de la *Ligue genevoise contre le rhumatisme*, l'*Association des Amis de la LGCR* avait accepté de postposer une partie du prêt accordé à hauteur de CHF 40'000. La part non postposée du prêt figure dans les capitaux étrangers à court terme et désormais. La part postposée est présentée dans les capitaux étrangers à long terme.

	2022	2021
	CHF	CHF
Capital du fonds au 01.01	0	0
Attribution au fonds	47'760	65'180
Utilisation du fonds	-47'760	-65'180
Capital du fonds au 31.12	0	0

Ce fonds est constitué d'aides financières privées, destinées au financement d'un poste d'infirmière spécialisée prenant en charge les enfants et adolescents ayant une maladie rhumatismale en Suisse romande et ne pouvant pas bénéficier d'une subvention de la part de l'Office fédéral des assurances sociales.

Ligue genevoise contre le rhumatisme

Genève

Annexe aux comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2022

3.8 <u>Fonds mobilier</u>	2022	2021
	CHF	CHF
Capital du fonds au 01.01	0	1'100
Attribution au fonds	0	0
Utilisation du fonds	0	-1'100
Capital du fonds au 31.12	0	0

Ce fonds est constitué par une aide financière accordée par une Fondation destinée à financer l'achat d'équipement modulable pour la salle de conférence. Le fonds est dissout au rythme des amortissements du bien.

3.9 <u>Fonds photocopieur</u>	2022	2021
	CHF	CHF
Capital du fonds au 01.01	0	3'000
Attribution au fonds	0	0
Utilisation du fonds	0	-3'000
Capital du fonds au 31.12	0	0

Ce fonds est constitué par une aide financière accordée par une Association destinée à financer l'achat d'un photocopieur. Le fonds est dissout au rythme des amortissements du bien.

3.10 <u>Fonds informatique</u>	2022	2021
	CHF	CHF
Capital du fonds au 01.01	49	30'000
Attribution au fonds	0	0
Utilisation du fonds	-49	-29'591
Capital du fonds au 31.12	0	49

Ligue genevoise contre le rhumatisme

Genève

Annexe aux comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2022

Ce fonds est constitué par une aide financière accordée par la Loterie romande le 17 décembre 2020 destinée à l'amélioration des outils informatiques et à l'aménagement des locaux. Le fonds a été totalement dissous en 2022.

3.11 <u>Fonds « retarder entrée en EMS »</u>	2022	2021
	CHF	CHF
Capital du fonds au 01.01	20'000	0
Attribution au fonds	40'000	40'000
Utilisation du fonds	-17'320	-20'000
Capital du fonds au 31.12	42'680	20'000

Ce fonds est constitué par une aide financière accordée par une fondation privée le 1^{er} juin 2021 destinée au projet « Rester à domicile et retarder l'entrée en EMS ».

3.12 Capital de l'organisation

Ce poste englobe le patrimoine de l'établissement et les fonds non affectés de la LGCR. Le capital lié est constitué par le don *Comby*. Ce don a été effectué au profit de la LGCR pour une libre affectation et sera utilisé pour soutenir des projets.

4. **Subvention Canton de Genève**

Par décision du *Conseil d'Etat* (courrier daté du 25 mai 2021), une aide financière de CHF 120'000 a été octroyée à la LGCR pour les années 2021 et 2022 afin de couvrir une série de prestations liées à des actions de prévention. Le résultat, au terme de la période, étant négatif, aucun excédent n'est donc à restituer.

5. **Principes retenus pour l'établissement du tableau de financement**

Le calcul des flux est effectué selon la méthode indirecte.

Ligue genevoise contre le rhumatisme

Genève

Annexe aux comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2022

Les liquidités dont la variation est présentée dans le tableau de financement se composent des avoirs en caisse et au CCP.

6. Engagements non-inscrits au bilan

La subvention de l'AI pour les prestations visées à l'art. 74 LAI est liée. Au moment de la clôture des comptes, il n'était pas encore certain si et dans quelle proportion les excédents des aides financières affectés à un but précis sont disponibles.

7. Engagement envers des instituts de prévoyance

La facture du mois de décembre 2022 de la CPEG de CHF 3'913.50 était encore due à la date de bouclage et figure dans les passifs de régularisation au 31 décembre 2022.

Le solde en faveur de la caisse de compensation pour 2022 de CHF 3'070.75 figure également dans les passifs de régularisation au 31 décembre 2022.

8. Autres informations

8.1 Rapport de performance

Nous signalons que le rapport de performance fait l'objet d'un document distinct.

8.2 Bénévolat

Les heures bénévoles ont représenté un total de 195 heures en 2022 (2021 = 230 heures).

8.3 Exonération

La LGCR est exonérée de l'ICC et de l'IFD pour une durée indéterminée.

8.4 Événements postérieurs à la date du bilan

Aucun élément postérieur à la date du bilan n'a été identifié.